

Le solaire thermique individuel en plein essor en PACA

www.eco-sapiens.com

Avec 112% de chauffe-eau solaires installés en plus dans la région entre 2003 et 2004, Provence-Alpes-Côte d'Azur devient région pilote dans ce domaine.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait du développement des énergies renouvelables l'un des principaux axes de sa politique de l'énergie. Dans ce cadre et afin d'encourager l'utilisation du solaire thermique dans l'habitat individuel, l'Institution régionale a mis en place au mois d'octobre 2003, un dispositif expérimental : le « Chèque énergies renouvelables ». D'une valeur de 700 €, ce chèque peut être utilisé par un particulier pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel ou d'un Système solaire combiné.

Ce dispositif régional a eu un impact très positif sur le développement de la filière solaire thermique en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a en effet permis de multiplier par 2,5 entre 2003 et 2004 le nombre de chauffe-eau solaires installés en région. Pour l'année 2005, plus de 900 installations ont été réalisées.

Aussi, la Région souhaite-t-elle aller plus loin dans le développement de cette filière. Avec pour objectif de faire des énergies renouvelables un atout significatif pour son économie et ses emplois, la Région met en place, dans le cadre du Contrat de Plan et de l'accord cadre Etat-Région-ADEME, un plan de développement du solaire thermique individuel. Ce plan a pour objectif d'opérer un changement d'échelle dans le développement du solaire thermique en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une présentation, à l'occasion de la réunion du CODESOL (Comité de Développement du Solaire), s'est tenue lundi à l'Hôtel de Région. Instance de concertation, le CODESOL vise à appréhender de façon globale les freins au développement de la filière « énergie solaire » et à apporter des solutions partagées avec l'ensemble des acteurs. Trois fois par an, il réunit les collectivités, les architectes, les constructeurs de maisons individuelles, les installateurs, les organismes de formation, les organisations professionnelles, les associations de consommateurs, les fabricants...